

CICR

Des combattants, non des bandits : le statut des rebelles en droit islamique / Sadia Tabassum

Document type:	Article
Title:	Des combattants, non des bandits : le statut des rebelles en droit islamique
Host item entries:	Revue internationale de la Croix-Rouge : sélection française,
Author zone:	Sadia Tabassum
Language(s):	fre
Abstract:	<p>Le droit islamique relatif à la rébellion constitue un ensemble de normes suffisamment complet pour réglementer la conduite des hostilités dans les conflits armés non internationaux. Ce droit peut être pris pour modèle en vue d'améliorer le régime juridique international aujourd'hui en vigueur. Il offre en effet un critère objectif permettant de déterminer l'existence d'un conflit armé. De plus, il reconnaît le statut de combattant aux rebelles, ainsi que les corollaires nécessaires de l'autorité exercée de facto par les rebelles sur le territoire qu'ils contrôlent. Il contribue ainsi à réduire les souffrances des civils et des citoyens ordinaires pendant les guerres de rébellion et les guerres civiles. Parallèlement, le droit islamique affirme que le territoire se trouvant de facto sous le contrôle des rebelles fait de jure partie de l'État parent : il répond ainsi aux appréhensions de ceux qui craignent que l'octroi du statut de combattant aux rebelles vienne conférer une légitimité à leur lutte.</p>
Keyword in French:	ISLAM COMBATTANT IRREGULIER STATUT DE COMBATTANT CONDUITE DES HOSTILITES CONFLIT ARME NON INTERNATIONAL DROIT
Keyword in English:	ISLAM IRREGULAR COMBATANT COMBATANT STATUS CONDUCT OF HOSTILITIES NON-INTERNATIONAL ARMED CONFLICT LAW
Authors:	Tabassum, Sadia
Go to:	Revue internationale de la Croix-Rouge : sélection française / CICR Revue internationale de la Croix-Rouge : sélection française [Vol. 93, 2011/1] / CICR